



Reparation d'un plan de travail

Par **beatrice1986**, le **17/02/2010** à **16:07**

Bonjour,

Je suis locataire dans un appartement à cause d'un accident j'ai brulé le plan de travail de la cuisine sur environ 6 cm sur 6. Le propriétaire me demande de changer le plan de travail entier alors que je pourrais le réparer en collant des bandes stratifié à cette endroit..

Est-il dans son droit ou puis-je changer uniquement la partie abîmé ?